

Le point!

Présentation des données qui sous-tendent les enjeux

Recrutement responsable des diplômés hors Canada et États-Unis : Faire progresser le dialogue

Par Steve Slade, vice-président, Recherche et analyse, CAPER-ORI, AFMC

Le dialogue en vigueur au Canada concernant le recrutement responsable des diplômés hors Canada et États-Unis (DHCEU) est bien entamé. Un énoncé de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario (OMCO) daté de juin 2007 propose que « bien que les médecins ne devraient pas être restreints ou limités dans leur liberté de choisir l'endroit où ils désirent vivre et travailler, les activités de recrutement international ne devraient pas désavantager d'autres juridictions aux prises avec une pénurie de médecins. » (traduction)¹ Les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) mènent l'énoncé de l'OMCO un peu plus loin en affirmant que « nous devons également définir ce que nous entendons par exemple par une pratique de recrutement juste ou transparente et déterminer où nous nous situons par rapport à ces points de référence. »² Tout en reconnaissant que l'élaboration d'indicateurs exhaustifs demande du temps, Le point!, dans sa présente livraison, examine une avenue potentielle en vue d'évaluer le rendement du Canada dans le domaine du recrutement responsable des DHCEU.

Le graphique 1 donne un aperçu de la manière dont les effectifs de médecins au Canada ont augmenté et changé pour ce qui est de leur composition depuis 1994. Des 57 208 médecins actifs en 1994³, 73 % étaient des diplômés canadiens et on estimait à 16 % le nombre de diplômés en médecine venant de pays où le ratio médecin/habitants était **supérieur** à celui du Canada.⁴ En 1994, jusqu'à 11 % des médecins actifs du Canada avaient obtenu leur diplôme en médecine dans les pays où le ratio médecin/habitants était **inférieur** à celui du Canada. Ce pourcentage comprend les diplômés hors Canada et États-Unis provenant de pays pour lesquels on ignore le ratio médecin/habitants. Par conséquent, ce 11 % est une estimation majorée de la proportion de l'effectif de médecins pouvant provenir de pays comptant un nombre relativement moindre de médecins que le Canada.

En 2008, on comptait au Canada 65 794 médecins. Le nombre de diplômés canadiens en médecine a augmenté proportionnellement depuis 1994, tout comme la présence de diplômés en médecine provenant de pays où le ratio médecin/habitants est inférieur à celui du Canada. Les diplômés en médecine canadiens comptent pour

76 % de l'effectif total de médecins en 2008, comparativement à 73 % en 1994. Le pourcentage de diplômés en médecine provenant de pays où le ratio médecin/habitants est inférieur à celui du Canada est passé de 11 % en 1994 à 14 % en 2008. En revanche, le nombre de diplômés en médecine provenant d'autres pays comptant un effectif de médecins assez élevé, comparativement au Canada, a chuté, passant de 16 % de l'effectif total de médecins en 1994 à 10 % en 2008. Il ne sera ni facile ni simple d'évaluer le caractère responsable des pratiques de recrutement des DHCEU en vigueur au Canada. Cet aperçu initial des données suggère que nous pourrions obtenir des résultats variables. À l'heure actuelle, on estime à 14 % le nombre de médecins du Canada pouvant provenir de pays dont l'effectif de médecins relatif est inférieur à celui du Canada.

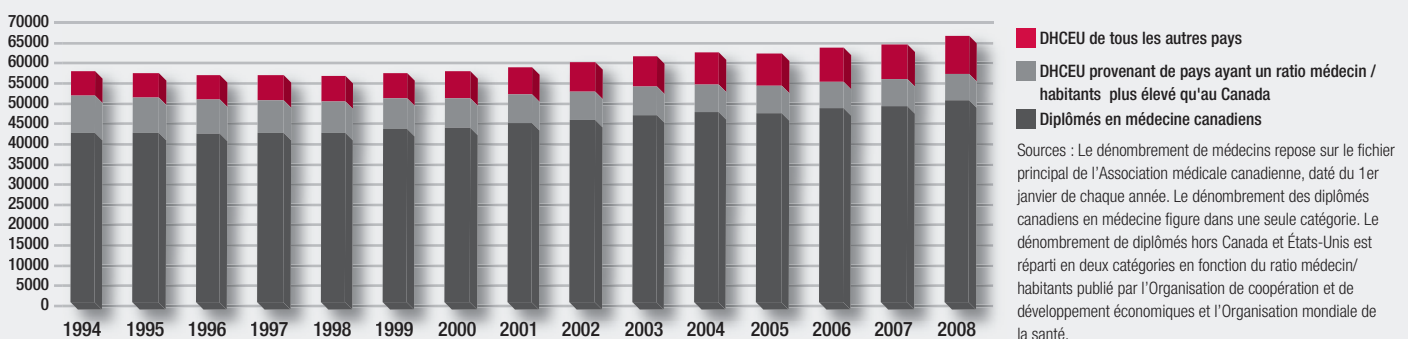
Si nous croyons que les « médecins ne devraient pas être restreints ou limités dans leur liberté de choisir l'endroit où ils désirent vivre et travailler », ce pourcentage est-il trop élevé, trop faible ou convenable?

Il faut tenir compte d'une variété de facteurs lorsqu'on traite de la question. Par exemple, dans quelle mesure les pratiques de recrutement canadiennes sont-elles « actives » ou « passives »? L'augmentation du recrutement de DHCEU a-t-elle été couplée à des efforts accrus visant à atteindre l'auto-suffisance? Certains pays sont-ils visés par le recrutement de DHCEU et, le cas échéant, le centre d'attention peut-il être redirigé?

Bien qu'au Canada, le dialogue concernant le recrutement responsable des DHCEU ait définitivement été entamé, il en est encore à ses balbutiements. Les organismes internationaux, notamment l'Association médicale mondiale et le Secrétariat pour les pays du Commonwealth, ont émis des énoncés de recrutement responsable dès 2003. À mesure que le dialogue canadien gagnera en maturité, nous serons en mesure de dégager une orientation plus nette sur la meilleure manière de traiter avec les effectifs médicaux internationaux.

Vous trouverez une version PDF de ce document sur le site www.afmc.ca. Elle comprend les détails des notes de bas de page 1 à 4.

Graphique 1 : Nombre de médecins actifs au Canada par lieu d'obtention du diplôme de médecine, 2008



AFMC
L'Association des facultés
de médecine du Canada

265, avenue Carling, pièce 800, Ottawa, Ontario K1S 2E1 | Tél. : (613) 730 0687 | Téléc. : (613) 730 1196

WWW.AFMC.CA

Impression : septembre 2008